PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
(PAPMP)
(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2024 /2025

NOM DE L'INSTITUTION : _____ Palais National _____

No.	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds Externe : FE Fonds Mixte : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCE-MENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALI-SATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
01	Service de restauration du Conseil Présidentiel.	TF	320	80 000 000.00	S	GRGR	Janv.25	Fév. 25	Oui	P-AU- P	7 mois						25%		25%		25%		25%
02	Acquisition de véhicules blindés et non blindés en trois lots	TF	410	400 000 000.00	F	GRGR	Janv.25	Fév. 25	Oui	P-AU- P	3 mois						30%		70%				
03	Acquisition de fournitures et petits matériels de bureau	TF	300	9 800 000.00	F	DEPX	Fév. 25	Avril.25	NON	P-AU- P	4 mois								25%			75%	
04	Acquisition de matériels de bureau	TF	400	14 000 000.00	F	PRAL	Fév. 25	Avril.25	NON	P-AU- P	3 mois								30%		70%		
05	Acquisition d'insecticide et de produits divers	TF	311	6 000 000.00	F	DEPX	Fév. 25	Avril.25	Non	P-AU- P	1 mois								100%				
06	Acquisition et installation d'un système d'énergie solaire Photovoltaïque	TF	203	20 000 000.00	F	AOON	Fév. 25	Mai.25	Oui	P-AU- P	3 mois									30 %		70%	
07	Impression et reproduction de documents	TF	211	10 000 000.00	S	GRGR	Fev.25	Mars .25	Non	P-AU- P	6 mois							25%			25%		50%

No.	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds Externe : FE Fonds Mixte : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCE-MENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALI-SATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
08	Location de moyen de transport	TF	242	9 000 000.00	S	GRGR	Fev.25	Fev.25	Non	P-AU- P	7 mois						25%			25%			50%
09	Acquisition de produits d'entretien divers	TF	307	4 561 416.00	F	DEPX	Mars 25	Mai 25	Non	P-AU- P	3 mois									30 %		70%	
10	Acquisition de matériel informatique	TF	401	9 850 000.00	F	DEPX	Mars.25	Mai 25	Non	P-AU- P	1 mois									100%			
11	Entretien et réparation de bâtiment	TF	256	20 000 000.00	T	GRGR	Mars.25	Avril 25	Non	P-AU- P	3 mois								30 %		70%		

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;
Autres sigles possibles : Gré à gré[1] : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

[1] Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP [1] Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public